

Fiche 2 : Préparer la certification complémentaire FLE/FLS

Cette fiche se veut un rappel de quelques évidences attendues le jour de l'examen. Elle ne constitue ni un cours, ni un document exhaustif pour la préparation de la certification. Par ailleurs, l'obtention de la certification exige la prise en compte de l'environnement sociolinguistique dans lequel vous travaillez. N'oubliez pas que la certification ne repose ni sur des catalogues de dispositifs FLE (qui déguisent souvent des exercices structuraux globaux sans grand intérêt) ni sur des théories trop larges détachées de votre environnement professionnel. Je vous propose ici quelques pistes de travail qui devront être étayées par de réelles pratiques de terrain. Les modalités pratiques d'inscription sont précisées sur le BO et ne constituent pas l'objet de la présente fiche.

Objectifs :

- Identifier les attentes de l'examen
- Utiliser des supports des méthodologiques

Support :

- B.O. n°39 du 28 octobre 2004 disponible sur le site <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>

Compétences et connaissances attendus	Pistes de travail
Connaissance et expérience des principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère et d'une langue seconde.	1. Voir bilan proposé ci-dessous
Connaissance et expérience des matériels pédagogiques disponibles	1. Proposition d'outils pédagogiques sur www.edufle.net 2. Fiches de travail envoyées (voir site académique + une première sur la lecture en pièce jointe, une deuxième pour les élèves créolophones en cours d'élaboration...).
Connaissance et l'expérience des techniques de classe pour les publics d'élèves non francophones (capacité du candidat à organiser une séquence de langue étrangère ou une séquence de langue seconde pour des élèves débutants ou pour des élèves avancés ; pédagogie de l'erreur et de son traitement).	1. G.VIGNER <i>Enseigner le français comme langue seconde</i> , Didactique des langues étrangères, CLE international. 2. « L'alternance codique chez les apprenants algériens de 6 ^{ème} année primaire dans le cours de FLE, Mouna Lahla » http://ressourcescla.univcomte.fr/gerflint/Algerie5/lahlah.pdf 3. Bilan du stage FLE/FLS 2009-2010 (pièce jointe) 4. Lire les introductions du <i>CARAP</i> et de <i>CECRL</i>
Connaissance des textes réglementaires qui concernent l'accueil et la formation des élèves non-francophones ;	http://www.cndp.fr/lesScripts/bandeau/bandeau.asp?bas=http://www.scren.fr/vei/acc_scol/accueil.htm
Connaissance des conditions de la scolarisation dans les établissements français de l'étranger ;	http://fle-sitographie.pagesperso-orange.fr/bilingue.html
Connaissance des divers aspects des programmes de l'école primaire et du collège concernant la maîtrise de la langue et l'enseignement des langues étrangères régionales ;	http://www.ac-nice.fr/ia83/spip.php?article352 http://eduscol.education.fr/cid45868/la-maitrise-de-la-langue-dans-l-apprentissage-du-francais-comme-langue-seconde.html
Connaissance des grandes familles de langue et des grands systèmes d'écriture, en vue de permettre une comparaison entre fait de langue en français et fait de	http://www.crdp.ac-creteil.fr/langages/rubriques/pdf/mdl/francais_langue_seconde_langue_scolarisation.pdf

Capacité à évaluer les compétences des élèves (et la connaissance des principaux outils d'évaluation existant à cet effet)	1. Évaluations du TCF/DELF/DALF
Capacité à élaborer un plan individualisé de formation pour les élèves et à négocier avec l'équipe d'établissement un plan d'intégration progressive dans la classe d'inscription.	http://www.coe.int/t/dg4/portfolio/default.asp?l=f&m=/main_pages/welcomef.html (Modèles de portfolio pour élaborer un livret de compétences) 1. Approches curriculaires à l'étude actuellement.
Le jury appréciera particulièrement les candidats la possession des diplômes de lettres mention FLE et des divers diplômes de langue.	1. Possibilité de présenter les examens du British Council (CCI de Pointe-à-Pitre).

Bilan 1 : Connaissance et expérience des principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère et d'une langue seconde

Voici quelques rappels qui alimenteront peut-être vos recherches.....

Rappel méthodologique :

La **méthode** désigne des données relativement permanentes. Elle se situe au niveau des objets techniques inhérents à tout enseignement des langues vivantes. Elle permet l'accès à la connaissance.

La **méthodologie** renvoie à sa réalisation diachronique. Elle se situe à un niveau supérieur et prend en compte des données plus larges comme les objectifs généraux, les contenus linguistiques et culturels, les théories de référence, la situation d'enseignement.

La méthodologie peut englober plusieurs méthodes. Aucune méthodologie ne peut se penser comme entière, ou finie. Il n'y a pas de méthodologie constituée, il n'y a que des pratiques de classe.

Quelques rappels sur les types de méthode¹

- Traditionnelle :

Il s'agit de la grammaire traditionnelle, celle qui s'appuie sur une lecture-traduction. Elle s'appuie sur le modèle de l'enseignement du latin et du grec. La langue est étudiée selon ses lois internes, bien que selon ses potentialités communicatives.

- Directe :

Elle s'inspire des procédés d'acquisition de la langue maternelle, qu'elle calque pour l'apprentissage de la langue-cible. Une grande importance est donnée à l'oral. La traduction est délaissée, au profit d'une participation permanente de l'apprenant dans son parcours d'apprentissage. L'enseignement de la langue est perçu dans une approche très utilitaire. Elle sera appliquée jusqu'au début des années 20.

- Active :

Soucieuse de corriger les excès de l'approche directe, elle revalorise la culture, et l'enseignement de l'écrit. Elle sera en vigueur jusqu'aux années 60.

- Audio-visuelle :

L'ensemble des méthodes sont intégrées au support audiovisuel. Le son est désormais associé à l'image. Une forme extrême sera la SGAV (structuro-globale audio-visuelle). Elle refuse de penser la langue comme un simple matériau : la langue n'a de sens que si son apprentissage s'intègre dans une situation donnée. Elle trouve ses fondements dans des recherches scientifiques sur les pathologies de la parole, et se construit grâce à l'utilisation d'approche statistique sur le lexique notamment. Elle trouvera son apogée entre les années 50 et 60.

- Document authentique :

Les années 60 dénoncent le caractère factice des méthodologies précédentes. Tous les supports désormais devront être authentiques. Elle se centre à nouveau aussi sur l'enseigné : désormais la culture des apprenants entre en ligne de compte, et les interactions entre les élèves commencent à être prises en compte. On délaisse les modèles d'apprentissage trop linéaire au profit d'approches libres et construites au fur et à mesure des interactions. Les années 70 verront une prise de distance vis à vis de cette approche jugée trop naïve.

- Enseignement Fonctionnel du Français :

L'approche structuraliste ne pouvait que rejeter les tentations d'authenticité. L'approche du langage sera désormais plus minimaliste. Elle se voudra d'abord sectorielle. (Ce que l'on appellera « le français instrumental »). Les compétences se développent à la mesure des demandes, et ont une vocation souvent très

¹ Ce ne sont que des rappels rapides qui ne dispensent en rien d'une recherche plus approfondie. Rien ne reste plus caricatural que des résumés de méthodologies de quelques lignes....

professionnelle. Ainsi naîtra le « Français Fonctionnel » visant à développer des compétences selon 4 domaines de référence : français des affaires, du tourisme, juridique, médical. La notion de « niveau-seuil » reprise par le Conseil de l'Europe naîtra, sous couvert d'un apprentissage orienté autour des actes de parole. Il faudra désormais construire des parcours d'apprentissage appropriés, et constituer une banque de données susceptible de favoriser l'élaboration des manuels.

- Approche communicative :

L'enseignement de la langue retrouve une approche maximaliste. L'apprenant doit acquérir une compétence de communication, dont S.MOIRAND rappelle les 4 composantes : linguistiques (modèles phonologiques, morphosyntaxiques etc.), discursive (types de discours, prise en compte des paramètres de communication), référentielle (connaissance dumonde), socio-culturelle (normes d'interaction entre individus et/ou institutions).

Toutes ces méthodologies s'appréhendent selon 3 paramètres :

- les pratiques didactiques
- les matériels didactiques
- les discours didactologiques.

L'intégration de différents éléments issus de différentes méthodologies participent d'un éclectisme permanent et souhaitable.

Pour approfondir la notion de progression édagogique (curriculaire, syllabique etc.) voir SERGE BORG, directeur du Centre de linguistique Appliquée de Besançon (Sitographie sur <http://sergio-borg.web.officelive.com/Publicationsscientifiques.aspx>)